



Bienvenue à
L'ECOLE NOTRE DAME IMMACULEE

« Par l'inscription de l'élève dans l'établissement, les parents et l'élève acceptent le projet éducatif, le projet pédagogique, le projet d'établissement, le règlement d'ordre intérieur et le règlement des études (articles 76 et 79 du décret « Missions » du 24 juillet 1997).

Rentrée scolaire 2024-2025

Rue Père Damien,40

1140 Evere

Tél : 02/216.85.46

Direction Fondamentale : Cléser Céline

Direction Primaire : Schepens Frédéric

IMPORTANT

CONSULTEZ REGULIEREMENT LE SITE DE L'ECOLE (Calendrier, horaire, fermeture éventuelle, liste du matériel, photos d'activités, titulariats... Vous pouvez y trouver beaucoup d'informations). Pensez-y !

www.ndi.be

Jeudi 22 août 2024 : à 14 h00 : Accueil des élèves de maternelle et primaire pour le dépôt du matériel et la réception des colis. Les élèves ne peuvent pas venir seuls (mais peuvent être accompagnés d'un autre membre de la famille en cas d'indisponibilité des parents. Les enfants sont sous la responsabilité des parents. Aucun élève ne sera autorisé à jouer dans la cour ce jour-là).

Lundi 26 août 2024

- Entre 8h10 et 8h30 : Rentrée des classes pour les élèves de Acc à P6 pour l'accueil en classe.
- Classes d'Accueil et de M1 : Les parents peuvent accompagner leur enfant toute l'année jusqu'à la classe entre 8h10 et 8h30.
- M2 : Les parents peuvent accompagner leur enfant en classe jusqu'au mercredi 28 aout.

Lundi 26 août à 18h15: Réunion des parents en M2 et M3

Mardi 27 août à 18h00: Réunion des parents en Acc et M1

Mardi 27 août à 19h : Réunion des parents en P1 et P2

Jeudi 29 août à 18h15 : Réunion de parents en P3 et P4

Jeudi 29 août à 19h : Réunion des parents en P5 et P6

1. Éditorial

Chers parents,

Depuis plusieurs années maintenant, notre école est engagée dans le processus du Pacte pour un enseignement d'Excellence qui vise à l'amélioration de la qualité de l'enseignement en Belgique francophone. Cela signifie que les enseignants ont régulièrement des formations et des réunions afin d'assurer davantage de continuité au sein des apprentissages. De nouveaux référentiels de compétences et des nouveaux programmes sont implémentés. Des modifications sont aussi apportées à la manière d'enseigner, ainsi qu'aux grilles horaires.

Il y a quelques années, nous avons organisé une grande enquête au sein de l'école afin d'identifier quels étaient les points à améliorer. Tous les acteurs de l'école avaient été concernés (élèves, parents, enseignants, staff administratif et éducatif, membres du pouvoir organisateur). De toutes ces réponses, nous avons dégagé des priorités de travail qui ont été contractualisées avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette année cela s'est, entre autres, traduit par l'installation des zones et de la pyramide, ou par la réalisation d'une bibliothèque extérieure. Il s'agit ici de la partie visible de l'iceberg, de nombreux autres changements sont opérés en interne.

La société confie de plus en plus de missions à l'école, mais nous défendons l'idée que l'école seule ne peut pas tout. Il est essentiel qu'un partenariat avec les familles puisse être établi au quotidien pour l'épanouissement et la progression de chaque enfant.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de belles vacances et vous remercions pour la confiance que vous témoignez envers notre établissement.

Schepens Frédéric & Cléser Céline
Directeurs

2. Les informations pratiques

2.1. Le règlement d'ordre intérieur, le projet pédagogique et éducatif, le règlement des études ...

L'ensemble de ces documents se trouveront sur le site internet de l'école. Ils sont consultables facilement par ce canal, mais vous pouvez demander de recevoir une copie papier. À l'inscription de votre enfant, vous recevez systématiquement ceux-ci en format papier.

Le Vivre Ensemble est la fondation de notre fonctionnement. Celui-ci se trouve également dans le journal de classe des élèves. Cela permet d'y référer régulièrement l'élève.

Nous vous invitons vivement à bien relire celui-ci avant la rentrée scolaire.

2.2. L'organisation générale de l'école

2.2.1. Le cartable

Chaque enfant viendra en classe muni de son cartable sans roulette.

Nous demandons aux parents de vérifier régulièrement le cartable au niveau de l'ordre, du matériel et de la propreté.

2.2.2. Le matériel scolaire

Les cahiers, journal de classe, farde d'avis sont distribués aux élèves. Vous trouverez la liste de matériel de votre enfant sur le site de l'école ou dans le dernier bulletin de votre enfant. Merci de veiller à ce que les élèves disposent de ce matériel dès la rentrée et de le remplacer, si besoin, en cours d'année.

Attention, nous vous rappelons qu'en maternelle, P1, P2 et P3 la gratuité pour le matériel scolaire est d'actualité. Afin d'éviter des pertes ou de provoquer des conflits, tout le matériel de l'enfant sera conservé à l'école. Si votre enfant va à l'étude, il devra prévoir une autre trousse que celle de la classe, prévue à cet effet, achetée par vos soins.

Cette année, les manuels scolaires de la P1 à la P3 seront gracieusement mis à disposition des élèves (budget puisé dans la gratuité).

2.2.3. Les règles de notre école

Afin que les enfants puissent vivre en harmonie dans un cadre sécurisant pour chacun, nous avons établi des règles. Ces règles se trouvent dans le Vivre Ensemble. Ce document est disponible dans le journal de classe. Toutes les règles non respectées entraînent une conséquence décrite dans nos pyramides d'accompagnement.

Pour chaque fait important, les parents de l'enfant concerné seront avertis, soit par un mot au journal de classe, soit par le rapport contre signé du conseil de discipline. Les enseignants et la direction communiquent ces règles aux élèves et vérifient auprès d'eux leur bonne compréhension, ainsi que la compréhension des sanctions, cela afin de garantir un sentiment de justice.

Chaque enfant, dès la M3, signera le règlement, le vivre ensemble et la charte de la classe pour montrer son adhésion.

3. Calendrier scolaire

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des réunions, épreuves externes (CEB, examens externes ainsi que de la fête de l'école).

Je vous rappelle que l'ensemble des dates importantes de notre école se trouvent sur l'onglet agenda de notre site Web.

Épreuves externes			
CEB (6^e primaire)	Du 23/06/25 Au 27/06/25 (à confirmer)	Évaluations diocésaines	P2/P4 - dates non connues/ définies
Réunions des parents			
Réunions collectives	<u>Lundi 26 août à 18h15:</u> Réunion des parents en M2 et M3 <u>Mardi 27 août à 18h00:</u> Réunion des parents en Acc et M1		<u>Mardi 27 août à 19h :</u> Réunion des parents en P1 et P2 <u>Jeudi 29 août à 18h15 :</u> Réunion de parents en P3 et P4 <u>Jeudi 29 août à 19h :</u> Réunion des parents en P5 et P6
Bulletins			
Bulletin 1 + réunions	Semaine du 16/12/24 (Acc > M2) Semaine du 25/11/24 (M3 > P6)	Bulletin 3 + réunions	Semaine du 30/06/25 (Acc > P5)
Bulletin 2	Semaine du 24/03/2025 (M3 > P6)		
Séjours pédagogiques			
Cycle 2 (P1-P2)	/	Cycle 4 (P5-P6)	09 au 13/09/24
Cycle 3 (P3-P4)	07 au 11/10/24 (B) 14 au 18/10/24 (A)		
Festivités scolaires*			
St Nicolas	06/12/24	Fête de l'école	12/04/25

<i>Marché de Noël</i>	19/12/24	<i>Proclamation des CEB</i>	03/07/25
*Certaines dates de festivités ne sont pas encore définies.			

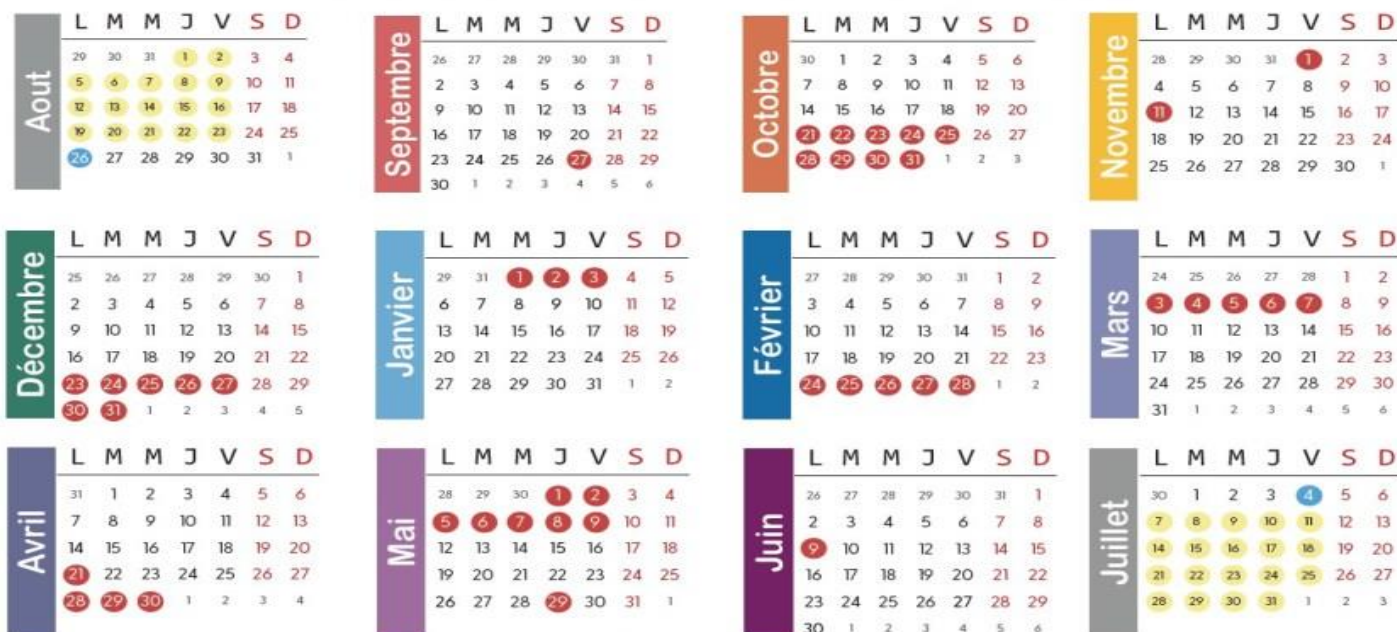
Trois ou quatre journées pédagogiques seront organisées à l'école : les cours seront alors suspendus. Ces dates ne sont pas encore connues.

Calendrier des congés scolaires



Calendrier scolaire 2024 - 2025

Pacte pour un
Enseignement
d'excellence
LE MONDE ÉVOLUE. L'ÉCOLE AUSSI.



● Début et fin d'année scolaire
 ● Jours de congés
 ● Vacances d'été

4. L'abonnement à la STIB (gratuit jusqu'à 12 ans)

Lors de nos sorties socio-éducatives, nous favorisons les transports en commun.

Tous les élèves doivent disposer d'un abonnement STIB (obligatoire et gratuit jusque 12 ans).

5. Les frais annuels

Le montant des frais obligatoires comprend les frais d'entrée à la piscine et le transport en bus, les frais d'entrée lors d'activités socio-éducatives, les frais de participation aux activités sportives extérieures et ceux des transports lors d'excursions découvertes ou de séjours pédagogiques.

5.1. En maternelle

	Activités socioculturelles
2021-2022	45,75 €
2022-2023	49,22 €
2023-2024	50,00 €
2024-2025	60€ max

5.2. En primaire

Année scolaire	Frais obligatoires			Frais facultatifs			
	Piscine/séance*	Activités socioculturelles	Séjour pédagogique avec nuitées**	Manuels scolaires		Tenue de gymnastique	Bonnet de piscine
				P1-P3 (gratuité)	P4-P6		
2021-2022	4,60 €	45 €	/	/	/	/	/
2022-2023	4,50 €	45 €	200€	/	/	/	/
2023-2024	4,70 €	45 €	200€	/	40-70 €	/	/
2024-2025	4,70 €	45 €	250 €	0 €	40-55 €	/	1,50€

* Estimation frais piscine (Primaire)

** Moyenne sur les différents séjours en primaire

5.3. Les services à l'école

Divers services sont proposés au sein de notre établissement comme : des repas, des études, une garderie, des stages et diverses activités extrascolaires. Pour plus d'informations concernant le prix des services, vous pouvez vous référer au R.O.I.

6. Hygiène et santé

6.1. Alimentation

6.1.1. Zéro déchet:

Nous visons la réduction des déchets au sein de l'école. Pour ce faire, nous vous invitons à placer les collations et dîner de votre enfant dans une boîte réutilisable sans emballage. Tout emballage sera remis dans la boîte ou le cartable.

6.1.2. Les boissons et collations

Pour tous, petits et grands, la seule boisson autorisée est de l'eau dans une gourde. Cela présente de nombreux avantages pour la santé, l'écologie et l'économie.

Nous vous rappelons également que nous vous demandons de donner une collation saine (fruit ou légume), sauf le mercredi. Vous pouvez consulter le R.O.I. pour plus d'informations.

7. Le conseil de participation

Il est composé de parents, d'enseignants, de membres du Pouvoir organisateur et de la direction de l'école. Il se réunit plusieurs fois par an.

Le projet d'établissement est soumis au Conseil de participation qui l'avalise. Le Plan de pilotage est présenté aux parents.

8. L'ouverture au monde

Des activités variées sont mises en place à l'école:

- Psychomotricité en maternelle
- Gymnastique — Sport — Natation pour renforcer les notions spatio-temporelles vécues par le corps. (Dont une journée sportive par année)
- Informatique
- Techniques artistiques : théâtre, peinture, danse
- Néerlandais, Eveil aux langues
- Séjour pédagogique (3 en primaire. Une année sur deux).

Toutes les activités citées ci-dessus font partie intégrante de la vie scolaire et sont donc obligatoires, sauf en cas de remise de certificat médical.

9. La communication

9.1. L'enfant et l'équipe éducative

Elle s'effectue dans le respect de toutes les parties. L'enfant est écouté et l'enfant écoute. Des temps de parole permettent cette écoute.

L'équipe du PMS est à l'écoute des enfants qui ont besoin de partager leurs émotions au-delà de la classe ou de l'enseignant.

Chaque membre de l'équipe éducative est à l'écoute de l'enfant pour résoudre un problème.

Un espace dans le bureau de Mr Bruno et Mme Julie est prévu pour que l'élève puisse s'exprimer librement et en toute confidentialité. Le titulaire reste le premier point de contact tant pour les parents que pour les enfants.

Si nécessaire, la direction est présente pour aider cette communication.

9.2. Les parents et l'équipe éducative

Ces contacts revêtent une importance capitale, car ils permettent d'établir des ponts entre l'école et le domicile, entre les enseignants et les parents. Ils facilitent une collaboration entre les différents partenaires pour l'épanouissement de l'enfant.

En début d'année, une réunion collective est organisée pour expliquer le fonctionnement de la classe (voir le point sur le calendrier).

A NDI, minimum deux réunions individuelles sont prévues, lors desquelles les parents peuvent rencontrer les enseignants pour la remise des bulletins. Si vous désirez rencontrer un enseignant pour un problème particulier, demandez un rendez-vous par écrit ou par mail (info@ndi.be). Les rencontres sont autant d'occasions pour les parents de situer leur enfant, par rapport à lui-même et dans ses apprentissages.

Les réunions des parents sont obligatoires ! Les bulletins sont donnés à ce moment (voir le calendrier de l'année scolaire)

Des rencontres, sur rendez-vous, peuvent être organisées avec un enseignant ou avec la direction.

Les membres du centre PMS se tiennent à la disposition des enfants et des familles à l'école un jour par semaine (normalement le vendredi). Un contact régulier peut être organisé entre les enseignants, les membres du PMS et la direction en vue de trouver ensemble des stratégies rapides et de prévenir les éventuels échecs scolaires.

La farde de communication contient des informations importantes au sujet de l'organisation et de la vie au sein de la classe et de l'école, des sorties, des réunions.

Le journal de classe est, lui aussi, un outil indispensable pour communiquer mais il reprend en plus les devoirs, les leçons, les remarques. **Les parents doivent le signer tous les jours.**

9.3. Les parents et les enfants

En cas de problème avec un autre enfant que le sien, les parents sont priés de s'adresser au titulaire de leur enfant.

ATTENTION : Les directions envoient des mails via un programme informatique. Nous privilégierons ce canal cette année pour communiquer les factures et autres informations importantes. Vérifiez vos spams régulièrement au mois de septembre.

Nous vous demandons également de ne jamais répondre à ces mails car ils partent d'un programme qui n'est pas relié à une boîte mail. Si vous souhaitez réagir aux mails envoyés par la direction, vous êtes invités à le faire à l'adresse générale : info@ndi.be